

Siégeant à Lausanne le 25 juin dernier, le Conseil du public (CP) de la RTSR a procédé à l'analyse de la nouvelle matinale de Couleur3, « Lève-toi et marche » et du magazine « Zone d'ombre » de RTS Un.

Lève-toi et marche

Le Conseil du public a procédé à l'analyse de la nouvelle matinale de Couleur3, au moment où la chaîne fête ses 30 ans. « Lève-toi et marche » a reçu un accueil très favorable du CP, celui-ci considérant que l'émission offre une véritable alternative à la matinale de la Première. En effet, l'information s'est faite plus présente sur Couleur3 avec cette nouvelle matinale et le ton, légèrement décalé conformément à l'esprit de la chaîne, permet un véritable choix pour les auditeurs.

Le CP a également salué l'immense succès rencontré par la chronique « 120 secondes », dont l'humour parfois corrosif a séduit de nombreux auditeurs et internautes, comme le nombre de visionnements des vidéos de la chronique sur la toile en témoigne.

Zone d'ombre

Ce magazine judiciaire, produit à raison de six émissions par année, remplit, de l'avis du Conseil du public, un rôle important, permettant aux téléspectateurs de se familiariser avec le monde de la justice, dont le fonctionnement particulier semble parfois obscur. Il nous semble donc très à propos que le 3^e pouvoir soit l'objet d'une émission.

Revenant sur des affaires emblématiques de la complexité des procédures judiciaires, elle réussit le pari de ne tomber ni dans le sensationnalisme, ni dans le voyeurisme. L'exercice est difficile, voire périlleux, tant un faux pas serait fatal à la crédibilité de l'émission.

Le Conseil du public a ainsi salué l'engagement de l'équipe de production, qui effectue un travail admirable, eu égard à l'aspect délicat des sujets traités et à la complexité du domaine abordé.

Enfin, le CP effectuera à la rentrée un bilan de la couverture de l'Euro 2012 et des Jeux Olympiques de Londres.

Contacts :

Matthieu Béguelin, président du Conseil du public RTSR / 078 618 70 11

Jean-Bernard Busset, vice-président du Conseil du Public RTSR / 079 250 56 47

* Le Conseil du Public - deux délégués/ées par canton - est l'organe consultatif de la RTSR chargé de refléter les sensibilités régionales du public et d'assurer des contacts étroits entre les responsables des programmes de la Radio Télévision Suisse (RTS) et les auditeurs-téléspectateurs. Il a pour tâche l'analyse critique des émissions diffusées par le service public et fait part de ses remarques et suggestions aux professionnels de la RTS.